

INTRODUCTION

Le Canada est une nation commerçante, ses exportations de biens et de services représentant plus de 40 % de son activité économique. Le commerce international est indissociable du maintien de notre prospérité : il contribue à dynamiser notre économie, à stimuler l'innovation, à attirer l'investissement étranger et à créer des centaines de milliers d'emplois pour les Canadiens.

Le Canada réussit à vendre ses biens et de services dans le monde entier; cependant, sa capacité de tirer pleinement profit des débouchés sur les marchés clés est souvent limitée par divers obstacles au commerce. Pour garantir aux commerçants et aux investisseurs canadiens un accès sûr et prévisible aux marchés internationaux, le gouvernement du Canada poursuivra ses efforts visant à éliminer ces obstacles au commerce sur les marchés clés. Concrètement, cela signifie renforcer les institutions et les règles qui régissent le commerce international et l'investissement étranger, établir des relations avec de nouveaux partenaires et veiller à ce que les autres pays honorent leurs engagements.

Le rapport *Ouverture sur le monde : Priorités du Canada en matière d'accès aux marchés internationaux – 2005* présente les résultats importants obtenus au cours de l'année écoulée sur le plan de l'ouverture des marchés et expose les priorités déterminées par le gouvernement pour 2005 en vue d'accroître davantage l'accès aux marchés étrangers. Le gouvernement continuera de viser ses objectifs sur le plan multilatéral au sein de l'Organisation mondiale du commerce, sur le plan régional par l'intermédiaire de l'Accord de libre-échange nord-américain et de la négociation de la Zone de libre-échange des Amériques, ainsi que sur le plan bilatéral avec ses principaux partenaires, au moyen de la négociation d'accords de libre-échange (avec l'Association européenne de libre-échange, le Groupe des quatre de l'Amérique centrale et Singapour) et des négociations relatives à l'Accord Canada–Union européenne sur le renforcement du commerce et de l'investissement, ainsi que dans le cadre des entretiens exploratoires sur d'éventuelles négociations en matière de libre-échange (avec la Corée, CARICOM, la Communauté andine et la République dominicaine). Parmi les autres initiatives bilatérales, notons la négociation avec la Chine et l'Inde d'accords pour la promotion et la protection de l'investissement étranger ainsi que la définition d'un

1 Introduction

cadre économique Canada–Japon. Dans tous les cas, l'objectif du gouvernement sera de veiller à ce que les commerçants et les investisseurs canadiens tirent pleinement profit des accords commerciaux internationaux.

TENDANCES DU COMMERCE ET DE L'INVESTISSEMENT AU CANADA

Après une année plutôt modeste au chapitre de la performance commerciale, le Canada a affiché de bien meilleurs résultats commerciaux en 2004. Les exportations de marchandises calculées sur la base de la balance des paiements ont progressé de 7,6 % (ou 30,3 milliards de dollars) par rapport à 2003, pour s'établir à 430,3 milliards de dollars. Les importations de marchandises ont aussi enregistré une hausse, de 6,2 % (ou 21,1 milliards de dollars), pour atteindre 363 milliards de dollars. Dans l'ensemble, l'excédent des échanges de marchandises du Canada avec le monde s'est accru de près de 9,2 milliards de dollars, pour s'établir à 67,3 milliards de dollars.